



Chers habitants de Pusignan

2022 est là, que cette année soit pour vous la meilleure possible, espérons-le et PusignanCRIE fera tout pour qu'il en soit ainsi (Comme il le fait depuis plus de 20 ans).

Que notre village demeure un village où il fait bon vivre dans une atmosphère saine et sereine.

Voici en quelques lignes les dernières avancées obtenues par les associations qui défendent les riverains de l'aéroport de Saint Exupéry.

Le trafic aérien n'a pas repris le rythme de 2019 et c'est bien pour nos oreilles et nos nuits. Cependant cela ne nous a pas empêché de travailler pour le futur.

Des résultats positifs ont vu le jour.

Vols de nuit : enfin un projet de décret a vu le jour définissant la nuit telle que le préconise l'OMS et qui va interdire les avions les plus bruyants (moins de 13 EPNDB). Cependant 2 remarques :

a) l'application de la « loi du grand père » va repousser l'application totale du décret et

b) nous déplorons le fait que ce décret aurait pu voir le jour il y a déjà 4 ou 5 ans environ ...et là ce n'est pas totalement le fait de l'aéroport

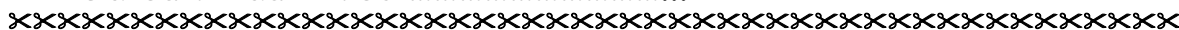
Depuis bientôt 20 ans, il existe un document « **les engagements pour l'environnement** » ce document en est à sa 4^{ème} version (révision tous les 4 ou 5 ans). Nous y avons travaillé en Comité Permanent.

Ce Comité est un groupe de travail entre aéroport, élus et Riverains. A partir de cette année, il y en aura 4 par an au lieu de 2.

SYSTEME CONSTAS : c'est le système de surveillance du bruit qui existe depuis des années autour de Saint Exupéry avec 5 capteurs fixes et un mobile. Ce système est renouvelé et dès lors nous pouvons avec une demi-heure de décalage suivre les avions au départ de St Ex sur nos téléphones, ordinateurs etc...**Il permet en particulier de poser une réclamation directement en cas de constatation d'une infraction (couloirs, nuisance sonore etc...)**

PPBE (plan de Protection du bruit dans l'environnement) : Il a été révisé, il a fallu en particulier exiger que des recommandations existantes y soient mentionnées (ex : l'interdiction de l'utilisation des inverseurs de poussée la nuit).

La suite au verso



ADHESION 2021/2022

NOM :Prénom :

Adresse :

Téléphone ou fax (facultatif) :

e-mail :@.....

pour la communication le mail est important et nous pouvons vous assurer que vous ne serez pas envahi d'informations inutiles ou publicitaires

Adhésion normale

9 euros

Adhésion (membre bienfaiteur)

Signature

Vous pouvez faire parvenir votre adhésion accompagnée d'un chèque du montant de votre adhésion libellé au nom de PUSIGNAN C.R.I.E à l'adresse suivante :

PUSIGNAN C.R.I.E.

Mairie

69330 PUSIGNAN

.....**SUITE**

Nous suivons aussi de près les dossiers suivants :

Le TRAM : C'est un dossier délicat (délicat mais nécessaire au vu des nombreux problèmes liés au transport routier cependant certains riverains de la ligne sont inquiets de voir se réaliser un tel projet. (contournement ferroviaire de l'agglomération Lyonnaise), prévu de longue date risque malheureusement d'impacter notre environnement.

Les déplacements en mode doux ont à nos yeux une grande importance.

Bien sur il y a beaucoup d'autres domaines sur lesquels nous pourrions intervenir mais nous nous heurtons au manque de moyens humains. Nous attendons de nouvelles idées, de nouvelles personnes, de nouvelles façons de travailler, rejoignez-nous et préparons l'avenir pour que nos enfants n'héritent pas d'une planète polluée et invivable.



Pour nous joindre et vous informer :



06/60/75/42/42 ou **06/18/71/05/35**

e-mail : andree.bazoge@orange.fr ou crie.environ@gmail.com

site : corias.org